



Gayan

Bulletin d'informations municipales

Janvier 2022



Semaine culturelle

Edito du Maire
Etat Civil 2021
Recensement

Lire en page 2

Comptes administratifs
Activités Tiers lieu
Semaine culturelle

Lire en page 3

Réalisations
Aire de jeux / loisirs
Projets 2022
Travaux évacuation de l'eau
Pré-étude du retable

Lire en page 4



Nous traversons depuis bientôt deux ans une période difficile et troublée, aucun dirigeant, aucun scientifique n'est capable de se projeter au-delà de quelques semaines tant la situation sanitaire est incertaine.

Malgré cela il me semble important de rester optimiste et enthousiaste, en 2021 nous avons pu nous retrouver autour de moments privilégiés je pense notamment à la fête du village et à la semaine culturelle débutée avec beaucoup d'entrain par les enfants de l'école de Gayan.

Souhaitons-nous pour 2022 de savourer encore mieux et plus librement tous ces instants qui participent à la vie de notre commune.

Depuis les vacances de décembre l'aire de jeux est enfin fonctionnelle, cet espace et plus largement les aménagements réalisés sur la place du Hérran permettent aux enfants, aux adultes de partager des moments de joie, de détente et de bonne humeur.

En 2021 le regroupement pédagogique Gayan-Lagarde a dû faire preuve d'adaptabilité et de flexibilité pour mener à bien ses missions, il s'agit là d'un vrai travail d'équipe entre les enseignantes, les élus, le personnel, les parents d'élèves et bien sûr les enfants qui ont démontré tout au long de l'année leur volonté d'aller de l'avant.

J'en profite pour remercier l'équipe municipale, les agents communaux et toutes les personnes qui s'impliquent et qui œuvrent au bon fonctionnement du village.

Une fois encore nous n'avons pas été épargnés par les crues importantes du mois de décembre, ce sujet reste toujours une préoccupation pour le conseil municipal et sera une des priorités de 2022.

Enfin et c'est une bonne nouvelle, L'Atelier 32 de Tilhac et son directeur charismatique Mr Lacoste réaliseront cette année une pré-étude concernant la restauration du retable de l'Eglise.

A présent, au nom de tout le conseil municipal, je vous souhaite une très belle année 2022.

Patrick Gaschet, Maire de Gayan.

Recensement

Le recensement de la population se déroulera du 20 janvier au 19 février 2022.

Vous êtes invités à réaliser le recensement par Internet. En cas de besoin, une permanence en mairie sera tenue tous les jeudis de 16 h à 19 h pour vous aider. Il est également prévu que l'agent recenseur, Maëva Le Pogam passe dans les foyers n'ayant pas utilisé Internet. L'amplitude horaire de son passage dans les maisons sera de 8h à 19h, du lundi au samedi. Nous vous prions de lui réserver le meilleur accueil possible.

La coordonnatrice Marjorie Hernandez supervisera l'opération.

Etat Civil

Décès

Monsieur Pierre, Paul, GODON, décédé le 24 août 2021.

Madame Gabrielle, Antoinette, FONTAN, décédée le 08 décembre 2021

Naissances

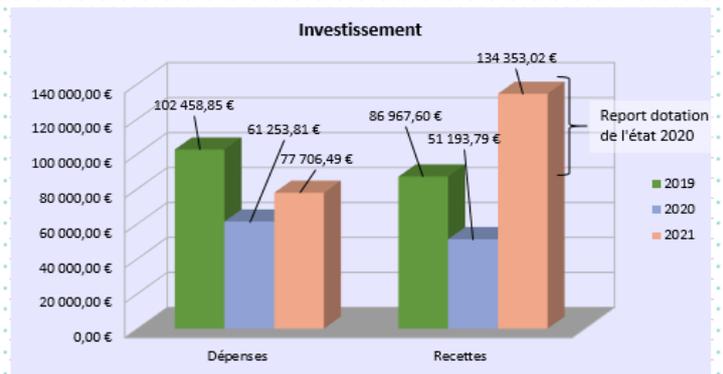
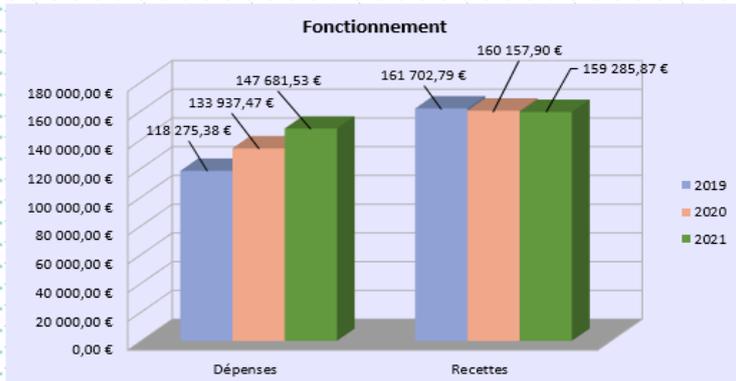
Oïhan GIRAUD, né le 16 février 2021

Mariages

Mylène, Marie-Hélène CAUSSADE et Jonathan, Alain, Robert, Narcisse DUPOUTS, mariés le 18 septembre 2021

Anna Clarissa SANCHEZ et Dominique Pierre CLOLUS, mariés le 23 août 2021

Lisa, Chantal COUGET et Bastien, Jean DYE, mariés le 31 juillet 2021



Dans la section fonctionnement en cette année 2020, priorité a été donné à l'entretien des bâtiments communaux.

A noter dans les recettes d'investissement le décalage vers 2020 d'une subvention de l'état (DETR) pour une opération réalisée en 2019.

Tiers lieu

Atelier Tricot



Un atelier a vu le jour depuis novembre, autour du tricot. Il accueille 13 personnes, débutantes ou confirmées, qui ont le goût pour le partage des connaissances en loisirs créatifs avec la laine. C'est au tiers lieu, au coin du feu, le samedi à partir de 14h30, tous les 15 jours, que vous pouvez rejoindre le petit groupe.

Au gré de vos envies et disponibilités, vous êtes conviés à venir partager ce moment autour d'un thé, vous serez bienvenu ! En ce moment des p'tits carrés sont réalisés pour un projet commun....à découvrir. Inscription au 07 77 78 21 35.

Semaine culturelle

Du 19 au 23 octobre, la commune de Gayan a accueilli un festival d'animations culturelles et participatives. En fonction de la programmation très éclectique chacun et chacune a pu y trouver matière à satisfaire ses centres d'intérêts.

Autour d'un fil rouge constitué par la construction d'un four alimentaire en torchis réalisé par l'artiste et performeuse Elise Carron, la semaine a été rythmée par des événements culturels variés, organisés au Tiers lieu et à l'église. Le but de cette semaine était de faire se rencontrer deux univers qui sont souvent très peu en contact : artistes émergents et habitants d'un territoire rural.



Aire de jeux et de loisirs – Place du Herran

La préparation a été achevée : diagnostic, sécurisation et travaux d'élagages sur les chênes.

Le chantier a commencé et est en cours de finalisation :

- Création d'espaces de repos avec dalles bétons, mise en place des tables pour pique-niquer, de bancs et de chaises longues
- Un espace de jeux entre les arbres pour développer son agilité et son équilibre
- Une tyrolienne sur 20 m pour avoir des frissons en sécurité
- Pour compléter les aménagements, un parcours vélo ponctué de bosses permettra aux vététistes de s'exercer à la vitesse, aux obstacles et au slalom autour de la place
- Pour les amateurs d'originalité et de convivialité une table « suspendue » sera bientôt installée
- 4 nouveaux chênes ont été plantés



D'autres aménagements arriveront dans les prochaines semaines, de quoi satisfaire les sportifs en herbe et venir passer du bon temps en famille.

Projets

Inondations

Nous avons lancé, en s'appuyant sur la connaissance terrain de Gayanais, une réflexion sur l'écoulement des eaux pluviales dans le village. Le but est d'identifier les fossés et buses d'évacuations bouchés, endommagés ; nous avons également travaillé sur le circuit emprunté par l'eau, des zones de captage jusqu'aux zones d'évacuations, afin de vérifier les pentes des fossés.

Grâce à des photos aériennes prises au moment de la crue de 2019, nous avons observé des débordements du canal de l'Escoure. Nous allons travailler également à limiter ces débordements vers le Village.

- L'objectif est maintenant d'établir en collaboration avec le Syndicat Mixte Adour Amont, un cahier des charges, afin de nous permettre de lancer des consultations auprès de professionnels et de lancer les travaux courant 2022

La commune de Gayan et les services de l'état, restent vigilant sur les incivilités qui vont à l'encontre des écoulements et qui aggravent la situation en période de crues

Pré-étude réhabilitation du retable

Le retable de notre église est un ouvrage remarquable du XVIIIème siècle, qui a été répertorié dans le livre consacré aux « Trésors Baroques » des Hautes Pyrénées.

Après avoir visité les lieux, Madame la Conservatrice des Antiquités et Objets d'Arts des Hautes Pyrénées, a dressé un bilan très alarmiste sur l'état de conservation de l'ouvrage en général.

Sur sa stabilité en particulier, indiquant que « des éléments étaient sur le point de chuter ». Cela provient de la vétusté, de la vermine, de l'humidité et du manque d'entretien.

Pour éviter d'avoir à fermer l'église et de laisser s'effondrer notre patrimoine, nous avons décidé d'examiner avec des entreprises spécialisées et agréées ce que pourrait coûter une restauration. Parallèlement nous avons étudié toutes les possibilités de financement et de subventions.



Un devis a été retenu pour réaliser dans un premier temps une étude préalable détaillée et une consolidation et mise en sécurité des éléments très endommagés. Ces travaux devraient être réalisés courant 2022.

Dans un deuxième temps courant 2023 ou 2024 devrait être réalisée une seconde phase de conservation et restauration proprement dite.